

13 nov. 2012 – La Tradition achète un domaine de 11 ha à Nantes pour son prieuré et l'école Saint-Martin

Publié le 13 novembre 2012

5 minutes

Prieuré Saint-Louis - Église Saint Émilien - Nantes

Le prieuré et la future école Saint-Martin de Nantes

Bénis de Dieu

Chers amis, chers fidèles,

Bénis de Dieu, nous le sommes ! et c'est vers lui qu'en tout premier lieu il importe de se tourner, pour rendre grâces. S'il est « juste et nécessaire de lui rendre grâce toujours et partout » (Préface de la messe), certaines circonstances y invitent plus particulièrement encore. Et sans aucun doute, celle-ci en est une, et non des moindres !

Remerciant Dieu, je ne peux qu'exprimer aussi ma gratitude à tous ceux qui, aussi discrets qu'efficaces, ont permis le bon aboutissement de ce magnifique projet, initié voici presque trois ans.

Après l'arrivée **des dominicaines enseignantes de Brignoles** voici maintenant quatre ans, après leur installation définitive au Rafflay – déjà envahi par quelque cent cinquante élèves – voici enfin ce que beaucoup attendaient, ce pour quoi beaucoup me sollicitaient : une école secondaire de garçons ! Et, suprême délicatesse de Dieu à l'endroit de parents aussi généreux que convaincus, celle-ci sera située à moins de trois kilomètres du cours Saint Albert le Grand, sur la même commune de Château- Thébaud. Ce treize novembre deux mille douze, nous venons d'acquérir le site de la Placelière, ancienne annexe du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes.

La Placelière, c'est soixante-quatorze chambres de malade accolées à une folie nantaise de six cent mètres carrés, rebâtie au début du XIX siècle ; c'est de nombreux bâtiments de ferme au potentiel considérable ; c'est un site où sont déjà appliquées les nombreuses normes exigées pour tout bâtiment recevant du public. La Placelière, c'est en tout quatre mille deux cents mètres carrés de bâtiments entourés de onze hectares magnifiquement boisés, le tout situé au cœur du vignoble nantais. Pour reprendre le mot d'un de nos experts venu évaluer le bâtiment, « c'est une Rolls Royce quasiment neuve que l'on vous propose pour 10 000 € » !

La Placelière, c'est surtout un cadeau du Ciel, pour lesquels les saints du Paradis se sont démenés, croyez m'en ! Les médailles miraculeuses discrètement placées voici plus de deux ans ont fait leur miracle. Mais bien vite, Notre-Dame a semblé déléguer le dossier au grand évêque de Tours, saint Martin, célébré le onze novembre. Cette date fut en effet charnière dans l'avancée des tractations, et c'est encore cette date qui fut choisie par le CHU pour la signature de l'acte définitif de vente, enfin presque : le onze tombant cette année un dimanche, les notaires fixèrent la date du treize novembre... fête du patronage de saint Thomas d'Aquin sur les écoles catholiques ! Et lorsque l'on sait que, toujours sur proposition du CHU, le compromis de vente fut signé le vingt-six juillet dernier pour la sainte Anne, on comprend que le Ciel s'est vraiment mobilisé.

Saint Martin ayant suivi tout au long ce dossier, notre école de garçons se mettra sous le patronage de ce grand saint, et c'est dès la rentrée 2013 qu'ouvrira l'école Saint Martin. Elle y accueillera pour cette première rentrée les classes sixième et cinquième, mais aussi les Cours Moyens du primaire, ce qui soulagera les dominicaines déjà en manque de place. Puis viendra en 2014 l'ouverture de la quatrième, et en 2015 celle de la troisième. Je m'engage jusque- là, laissant l'histoire écrire la suite...

La Placelière, c'est également le moyen pour moi de remplir une promesse faite aux paroissiens dominicains du Rafflay : ne pas les laisser un nouvel hiver dans les lieux trop exigus leur servant

actuellement de chapelle. La Placelière, en ses nombreux bâtiments, compte en effet une salle polyvalente de 240 m², appelée jusque-là l'Orangerie. Sous peu de jours, ce lieu sera transformé en chapelle provisoire – le temps d'aménager une magnifique chapelle dans les bâtiments de ferme – et la messe dominicale y sera transplantée, au plus tard pour le 21 décembre, début officiel de l'hiver.

Les petites Servantes de Saint Jean Baptiste en seront les premières paroissiennes.

La Placelière, c'est la réponse qu'enfin je peux donner à ces si nombreuses questions relatives à l'avenir de la rue François Bruneau : si vous détruisez les deux maisons du site pour y bâtir l'église, où habiteront les prêtres et les frères ? C'est simple : à la Placelière, qui fera office non seulement d'école, mais aussi de résidence de la communauté. Ainsi sera respectée la volonté de notre fondateur, **Mgr Lefebvre**, qui voulait voir les prieurés installés en dehors des villes, les prêtres se rendant quotidiennement dans l'agglomération pour y exercer l'apostolat. Tel sera désormais le rythme nantais de vos prêtres : logeant à la Placelière, ils ne désertent en rien la rue François Bruneau, une permanence perpétuelle (jour et nuit) d'au moins un prêtre vous étant assurée, et l'apostolat sur place demeurera absolument inchangé.

Un dernier mot. Ou plutôt un dernier honneur. Je le soulignais au début, la future école Saint Martin est située sur la même commune que le Cours Saint Albert le Grand, à savoir à Château-Thébaud. Pourquoi une telle coïncidence sur une seule et même commune ? La question vaut d'être posée. Pour ma part, je suis persuadé qu'elle est due au fait qu'en cette même commune, depuis des décennies, d'humbles religieuses prient et se sacrifient pour le bien des âmes et l'avenir de l'Eglise. Les voici déjà bien exaucées. Un grand merci à elles donc, à ces petites Servantes de Saint Jean Baptiste, plus communément connues sous le titre générique de « soeurs du Rafflay ».

Abbé P. de LA ROCQUE

Comment nous aider ?

*Aidez-nous
à ouvrir l'école Saint Martin*

☛ **VENEZ NOUS AIDER**

Vous savez bricoler, vous aimez entretenir les espaces verts ? Venez passer des samedis avec nous pour aménager et embellir le site de La Placelière.

☛ **AIDEZ NOS FINANCES**

- Assainissement à refaire : 140 000 €
- Travaux d'aménagement de l'établissement scolaire : 150 000 €

Et à moyen terme :

- Une cuisine traditionnelle à construire : 200 000 €

Chèques à l'ordre de « Association Louis Martin » à faire parvenir à l'adresse suivante :

Prieuré Saint Louis
25 rue François Bruneau
44000 Nantes

Don déductible d'impôt : reçu fiscal sur demande

8

Cliquer sur l'image ci-dessus pour visionner -et imprimer - la totalité du document explicatif

Toutes les photos et les renseignements sur la construction de la future église

Accès à l'Hermine n° 37 de novembre 2012